

ATELIER PRATIQUE : DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

1 jour

DU RÉSULTAT COMPTABLE AU RÉSULTAT FISCAL : EFFECTUER LES RETRAITEMENTS ET REMPLIR LES IMPRIMÉS FISCAUX

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés et les incidences des dernières lois de finances : baisse progressive du taux d'IS, modalités de report en arrière des déficits...

DÉFINITION ET FORMATION DU RÉSULTAT FISCAL IMPOSABLE À L'IS

- › Lien entre le résultat comptable et le résultat fiscal
- › Évolution des règles comptables et adaptation des règles fiscales
- › Conséquence des divergences entre règles comptables et règles fiscales
- › Période d'imposition et principe d'indépendance des exercices

Cas pratique fil rouge : rattacher les opérations sur l'exercice

- › Règles générales de déductibilité des charges

Exemples et schémas d'application

DU RÉSULTAT COMPTABLE AU RÉSULTAT FISCAL : PRINCIPAUX RETRAITEMENTS À OPÉRER

- › Les charges à réintégrer
 - dépenses somptuaires
 - achats et charges externes
 - amortissements excédentaires et non déductibles
 - taxes et impôts non déductibles
 - incidence de la nouvelle taxe sur les hauts revenus
 - provisions et charges à payer
 - intérêts excédentaires
 - amendes et pénalités
- › Les produits à déduire
 - plus-values non imposables
 - régime des dividendes mère-fille
 - produits bénéficiant de mesures d'incitations fiscales
- › Autres retraitements
 - le portefeuille titres et les écarts de valeurs liquidatives
 - les opérations en devises étrangères et les écarts de conversion

Cas pratique fil rouge : identifier les déductions et réintégrations extracomptables et passer du résultat comptable au résultat fiscal

DÉTERMINER LE RÉSULTAT FISCAL ET CALCULER L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (IS)

- › Imputation des déficits reportables : report en avant et report en arrière des déficits
- › Évolution et gestion des crédits d'impôts
 - Crédit Impôt Recherche (CIR) : suppression des taux majorés
 - Crédit impôt Innovation (CII)
 - Crédit impôt famille (CIF)
- › liquidation de l'IS
- › les taux d'IS

Cas pratique fil rouge : calcul de l'IS

REEMPLIR L'IMPRIMÉ DE DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL (2058 A ET B)

- › Remplissage de l'imprimé n°2058
- › Paiement de l'IS et remplissage de l'imprime 2572

Cas pratique fil rouge - synthèse : établir l'imprimé n°2058-A sur la détermination du résultat fiscal

OBJECTIFS

- Appliquer les principaux retraitements fiscaux nécessaires au calcul du résultat fiscal.
- Déterminer le résultat fiscal pour ensuite remplir l'imprimé n°2058 de la liasse fiscale.
- Repérer les opérations comptables à retraiter fiscalement.
- Calculer l'impôt sur les sociétés.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une journée 100 % pratique entièrement dédiée à la détermination du résultat fiscal imposable à l'IS
- Une approche opérationnelle basée sur de nombreux exemples et la mise en application sur un cas pratique fil rouge
- L'acquisition des règles et des techniques pour résoudre les principales difficultés rencontrées au quotidien et valider ses pratiques

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cadres comptables, collaborateurs comptables/fiscaux/financiers chargés d'établir et/ou de contrôler la déclaration de l'Impôt sur les Sociétés (IS)

Il est nécessaire de maîtriser les règles fiscales de base

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
 Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
 Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
 Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation

Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 100 € HT - Réf : CTA-RFIS

Validité : 30 juin 2024

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :

le 13 mars 2024

le 19 juin 2024

le 23 octobre 2024

